

Dans ce numéro :

Associations, comment favoriser légalement la subvention	2
La réforme des rythmes scolaires	2
Les responsabilités liées à l'approbation des comptes	2
SEPA : un nouvel outil pour vos règlements	2
Ils ont traversé les Alpes !	3
Connaissez-vous le crowdfunding ?	3
Colloque responsabilité des dirigeants	4
Budget des sports 2014	5
Olympisme, des propos bien malheureux	5
Qatar : un faisceau de campagnes de dénigrement	5
Le bénévolat en France	6
Naissance d'un dictionnaire du sport féminin	6
Roland Garros : ball de match	6
Musée du Sport	6
Porte drapeau	6
Coupon Réponse— Colloque responsabilités et assurances	7
Le nouveau site sport-santé du CDOS	8
Un comité de pilotage sport-santé départemental	8
94 LAttitude Sport, bilan	9
Nuit du Sport Val de Marne 2014	9
Les Echos 94	10

Quel avenir pour les organes déconcentrés des fédérations ?

Dans le cadre de la décentralisation une réflexion est engagée sur ce sujet; cet avenir est donc fortement conditionné à la future structuration de l'administration du pays, sujet qui est d'actualité depuis de nombreuses années.

Le devenir de la clause de compétence générale peut inquiéter, elle serait de nature à impacter les financements publics dont les organes déconcentrés dépendent très souvent, les ressources des ligues et comités sont générées principalement par le CNDS et les collectivités territoriales. Certaines fédérations permettent à leurs organes déconcentrés de bénéficier d'un pourcentage sur la délivrance des licences mais on ne peut pas en faire une généralité.

On remarquera aussi que le quadrillage traditionnel du territoire français comprend quasiment pour chaque fédération un comité départemental et une ligue régionale. Cette organisation ne pourra pas rester en l'état si on tient compte des réalités territoriales.

Dan un contexte de désertification des campagnes, peut-on encore soutenir la pertinence d'une représentation pour chaque département rural, alors qu'à l'inverse les départements urbains ne peuvent se passer de comités ? Il en est de même pour les régions comme l'Ile de France, le Rhône-Alpes et la Provence-Alpes Côte d'Azur qui ont besoin des ligues.

Le mouvement sportif ne pourra se tenir à l'écart des réformes si celles-ci sont bien pensées et concertées. On voit bien que certaines mutualisations sont nécessaires selon l'échelon visé. A ce titre les CDOS et les CROS peuvent jouer un rôle important, à la condition de disposer de locaux et de contribuer à la mutualisation des moyens favorisant le regroupement des tâches administratives communes (secrétariat, comptabilité, payes...), et tout particulièrement pour les organes de certaines fédérations qui disposent de peu de moyens mais dont le rôle social est loin d'être négligeable.

La meilleure réponse à apporter aux projets de réforme de l'administration, c'est d'être à même de faire des propositions qui répondent aux attentes des publics dans les départements, et de mettre en commun les ressources lorsque les subventions tendent à se réduire.

A ce niveau, des regroupements bien étudiés sont de nature à se positionner d'une manière plus efficace, il en existe déjà sous diverses formes, à chaque discipline de trouver la sienne en accord avec sa fédération.

Il paraît préférable d'anticiper des réformes que de les subir, le sport à tout à gagner car il dispose d'un réseau associatif solide lui permettant de le déployer au service d'une innovation nécessaire à son avenir.

Associations, comment favoriser légalement la subvention

«Il s'agissait de ne pas placer les associations en situation de prestataires des collectivités « ... » comment les collectivités publiques et les associations peuvent construire ensemble, tout en restant dans le cadre de la subvention»

C'est un sujet que nous avons déjà abordé en constatant le développement de la commande publique au détriment de la subvention.

Dès sa prise de fonction, la ministre Valérie Fourneyron avait pensé à une refonte de la circulaire Fillon. Il s'agissait de ne pas placer les associations en situation de prestataires des collectivités. Un groupe de travail a été réuni pour aboutir au « Recueil d'initiatives » l'objectif est : comment les collectivités publiques et les associations peuvent construire ensemble, tout en restant dans le cadre de la subvention. Ce nouvel outil n'est pas encore opérationnel. Une première étape sera d'établir un diagnostic partagé associant tous les acteurs différents d'un territoi-

re sur une thématique. Sur cette base les associations seraient amenées à faire des propositions, la collectivité alors déciderait de soutenir (ou non) les actions qui seraient des solutions auxquelles elle n'aurait pas pensé.

Pour arriver au but recherché, favoriser l'attribution de la subvention, il est nécessaire d'avoir une cohérence qui passe par des validations politiques et juridiques ce qui n'est pas la plus mince des affaires, surtout au regard des contraintes européennes en la matière.

La seconde étape incontournable et même essentielle, le premier obstacle ayant été passé, c'est de concrétiser le partenariat qui a été conclu entre le ministère et le Centre national de la fonction publique territo-

riale. Il doit permettre d'organiser une formation sur les spécificités des relations avec les associations à destination des administrateurs territoriaux.

Il est à souligner qu'il y a un aspect économique non négligeable, le coût de la commande publique est presque toujours plus élevé que l'attribution d'une subvention à une association. Pour le même objet, au motif élémentaire, l'association ne compte pas l'apport du bénévolat qui est gratuit, même si on peut le quantifier.

Cette évolution est à suivre de très près dans une période compliquée pour les associations.

La réforme des rythmes scolaires



L'administration par la voie du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, et la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ont élaboré un guide complet à destination des élus et des col-

lectivités pour les accompagner dans la mise en place d'activités périscolaires dont le sport.

Il est paru en septembre et a vocation à répondre à toutes les interrogations, pourra-t-il y parvenir ? En ce qui concerne

les activités physiques et sportives, il subsiste beaucoup de doutes en raison de la saturation des plannings des installations, lié à un déficit chronique des infrastructures, tout particulièrement en Ile de France.

Les responsabilités liées à l'approbation des comptes

Dès l'instant où au cours de l'assemblée générale annuelle, les comptes sont approuvés, un président ne pourra être tenu pour responsable du caractère irrégulier de sa gestion dans la

mesure où celle-ci est transparente.

Dans ce cas, des poursuites à posteriori ne pourront pas aboutir puisqu'il n'y aurait pas de dissimulation volontaire.

Toutes les irrégularités qui pourraient être relevées par la suite ne seraient pas de nature à demander réparation. (CA Nancy, 27 juin 2013, n° 12/02440).

SEPA : un nouvel outil pour vos règlements

C'est la fin du RIB, chaque compte bancaire se verra attribuer un numéro IBAN (format international du compte bancaire) et d'un BIC (adresse de la banque).

Ce dispositif européen entrera en vigueur dès le 1^{er} février 2014. Il est conseillé d'anticiper et d'adopter le mode SEPA dès à présent pour tous vos virements ou prélèvements. Pour ce faire vous pouvez vous

rapprocher de votre banque pour connaître et comprendre les mécanismes de ces changements, vous les trouverez aussi sur le site dédié : www.sepafrance.fr.



Ils ont traversé les Alpes!

Même si ce n'est pas dans le même sens qu'Hannibal, les participants de l'Euro P N 2013, ont rallié Munich à Innsbruck et à Turin, c'est-à-dire qu'ils ont traversé, à vélo, du nord au sud, le massif alpin. Le départ réel se fait à 150 km à l'ouest de Munich, à Weissenhorn très précisément, où nous avons reçu un accueil fabuleux, et où nous avons vécu un départ salué par un groupe musical endiablé tandis que le peloton était libéré par des tirs d'armes anciennes et originales (arquebuse à canon court !). Les premiers kilomètres, en Souabe bavaroise, sont « collineux » mais mènent le peloton à l'Olympiastadion de Munich, au sein même de l'enceinte, à la grande surprise des badauds munichois !

La seconde étape nous conduit à Innsbruck dans des conditions peu agréables, les nuages chahutant le soleil, mais sans altérer la bonne humeur et la joie de nos valeureux cyclotouristes. Plus ensoleillée est la 3^{ème} étape dont l'arrivée, dans l'Engadine, la Haute Vallée de l'Inn. Zone vantée par les dépliants touristiques mais dont la police locale, zélée à l'excès,

goûte peu la présence de cyclistes en nombre... Ici, on préfère laisser les camions dévaler les pentes à 120 km/h ! Il est vrai que nous n'avions dans notre peloton aucun riche homme d'affaires venu blanchir des profits douteux. Nous n'avons pas les mêmes valeurs humaines ni la même notion de la citoyenneté. Ceci n'est qu'une péripétie.

Arriver en Italie par les rives du Lac de Côme est un ravissement. Comme le soleil est au rendez-vous tout est plus féérique. La montée du col du Ghisallo, route mythique du cyclisme qui a testé le potentiel de tous les champions, offre à certains le baptême des forts pourcentages. Tout se passe dans la bonne humeur. Même les lacets.

Au sommet, le sanctuaire nous est ouvert et le prêtre, Don Luigi FARINA, certes souffrant, a fait l'effort de nous accueillir. Avec son légendaire humour ! Admirant nos t-shirts jaunes, il nous souffle qu'il le trouve beau et qu'il aimerait en avoir un ! Qu'à cela ne tienne, l'un d'entre nous se déshabille, offre le précieux

vêtement et nous le passons au prêtre sous les applaudissements et sous l'œil attendri de la Madonna.

L'ultime étape nous conduit à Turin, dans le centre historique où chacun mesure le défi qu'il vient de réaliser : 850 km en 6 étapes, les Alpes du Nord au Sud, de Munich à Turin.

L'Euro P N, l'Euro randonnée cyclotouriste pour la Paix entre les Nations, est une rencontre annuelle appréciée par un groupe de fidèles auquel se joignent chaque année de nouveaux adeptes. Le plaisir se partage et se savoure. De même qu'il est hors de propos de traverser un territoire « en sauvage », de nombreuses rencontres sont organisées, moments privilégiés de partage et d'échanges.

Huit nationalités, sept femmes, pas de problème de langue, ne doutons pas que l'Euro P N poursuive un chemin brillamment entamé en 2000 et auquel participent, chaque année, de nombreux val de marnais à qui nous donnons rendez-vous en septembre 2014 pour Monaco - Barcelone.



Connaissez-vous le crowdfunding ?

Vous devriez, il s'agit d'une nouvelle forme d'appel aux dons, c'est un dispositif participatif faisant appel à la générosité du public.

Cette formule s'appuie sur l'existence de plates-formes dédiées à la rencontre entre porteur de projets et particuliers prêts à investir dans une initiative qu'ils désirent soutenir.

En des temps où la finance publique tend à s'amenuiser, selon Michel Lulek chroni-

queur au mensuel « Association », cette nouvelle forme d'appel à des dons pourrait bien se développer.

On remarque qu'à ce sujet Madame Valérie Fourneyron a tenu à rappeler les règles qui concernent tous les organismes qui désirent réaliser une levée de fonds en faisant appel à la générosité publique, rentrant dans le champ de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique. Comme telle,

c'est une campagne nationale, elle doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du département du siège social de l'association, laquelle est tenue de produire un rapport annuel sur l'emploi des fonds récoltés auprès du public de manière transparente.

« Cette formule s'appuie sur l'existence de plates-formes dédiées à la rencontre entre porteur de projets et particuliers prêts à investir dans une initiative qu'ils désirent soutenir ».

Colloque responsabilité des dirigeants

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes responsable d'une association sportive pour laquelle vous ne méngez ni votre temps ni votre dévouement et vous êtes souvent amené à vous interroger sur les risques et les responsabilités encourus par cette dernière et/ou par vous même.

Conscient de vos interrogations, le CDOS 94 et son service, le CRIB 94, en partenariat avec le CREDIT MUTUEL ont décidé d'organiser un temps d'échange qui sera l'occasion d'évoquer notamment :

- ◇ Les notions de responsabilité (civile, pénale,...),
- ◇ La responsabilité de l'association concernant les dommages résultant de son activité (occupation de locaux, salles de réunion, manifestations,...)
- ◇ La responsabilité de l'association au regard de ses éventuels salariés et de ses adhérents,
- ◇ La responsabilité des dirigeants, des salariés et des membres de l'association vis-à-vis de celle-ci et des tiers.
- ◇ et tout autre sujet que vous souhaiteriez évoquer, lors d'une phase de questions

Cette réunion se tiendra le:

SAMEDI 7 DECEMBRE 2013

à partir de 9h00

Maison des Syndicats

11 rue des Archives

94000 Créteil

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette réunion, nous vous accueillerons à partir de 9h00 par un petit déjeuner. L'intervention se déroulera de 9h30 à 11h15 et nous finirons par un moment de convivialité autour d'un apéritif.

Nous vous remercions de bien vouloir **retourner le bulletin de participation joint, avant le 22 novembre.**

Vous pouvez aussi nous notifier votre présence par téléphone au 01.48.99.10.07, par email à cdos94@cdos94.org ou par fax au 01.48.99.30.21.

Budget des Sports 2014



Valérie FOURNEYRON

En cette période de taxomanie aigüe, d'austérité persistante et de restrictions généralisées, on nous annonce un budget 2014 des sports, épargné !

Donc 2014 sera équivalent à 2013. Se souvient-on que 2013

avait régressé de 5% par rapport à 2012 et, après plusieurs années de baisse.

Si Madame Valérie FOURNEYRON se félicite de sa performance, David DOUILLET, son prédécesseur, rappelle avec malice (et un réalisme que

l'on ne lui soupçonnait pas) « *qu'elle s'est fait piquer le peu qui restait, mon budget était déjà au ras des pâquerettes* ».

Il reste cependant à examiner avec attention les différents chapitres.

Olympisme, des propos bien malheureux



Jean Claude KILLY

Jean-Claude Killy, plus ancien membre français du CIO, qui s'exprime peu dans les médias, a déclaré au cours d'un entretien accordé au Journal du Dimanche, à propos de Vladimir Poutine qu'il trouve sympathique :

« *On peut toujours l'avoir dans la minute juste en appelant son chef de cabinet. Quand il me téléphone de Moscou à trois heures du matin pour me souhaiter mon anniversaire, je trouve ça sympathique* » ajoute-t-il...

Autre indiscretion : « *Quand il joue des mélodies tristes au piano à la fin d'une soirée avec dix ministres qui chantent autour, ce n'est quand même pas banal* ».

Ces propos sont assez consternants quand on connaît le contexte de l'attribution des jeux d'hiver à la Russie. Jean-Claude Killy, président de la commission de coordination Sochi 2014, a cautionné toutes les dérives du président Poutine pour obtenir ces jeux : environnement saccagé, petits propriétaires expulsés sans aucun ménagement, puis travailleurs émigrés exploités et non-respect des droits de l'homme... selon une enquête qui a fait l'objet d'un récent reportage sur une chaîne de télévision. Interrogé à la fin du reportage sur ces points, Jean-Claude Killy n'a pas su quoi répondre !!!

A propos d'une éventuelle can-

didature de Paris pour les J.O d'Eté 2024, il ne faut pas compter sur son soutien et il accorde peu de chance à un « millefeuille administratif ». « *On doit cesser de se prendre pour ce que l'on n'est pas* » poursuit-il. Les personnes concernées, à commencer par Mesdames Fourneyron, Hidalgo, Kosciusko-Morizet et le CNOSE, apprécieront !

Vladimir Poutine dont on connaît le talent pour séduire des personnalités qui servent son image, après cette interview n'a plus qu'à remercier Jean-Claude Killy (40 séjours en Russie depuis 2007), en lui faisant préparer un passeport...



Vladimir POUTINE

Qatar : un faisceau de campagnes de dénigrement

Revenons d'abord sur ces enquêtes au sujet des travaux pour les stades qui serviront pour la Coupe du Monde de Football 2022.

Les conditions de travail sont sévèrement dénoncées (le président de la fédération allemande a qualifié cette édition « *de fardeau* » et à ajouter que le « *football ne pouvait se construire sur l'esclavagisme* ». Mais comment pensez-vous que sont construits les stades dans les autres pays ? Avec la main d'œuvre la plus compétitive (financièrement) ?

« Les conditions de travail sont sévèrement dénoncées »

Ensuite, plusieurs cas de confiscation de passeport ont été dénoncés, et cela ne plaide pas en faveur d'un pays qui souhaite offrir une image polie.

Les conditions d'attribution, hors des règles temporelles, suscitent toujours beaucoup de suspicions qui nuisent, certes à la FIFA, mais à toute la discipline.

Enfin, la compétition, compte tenu de la chaleur, doit-elle être décalée en hiver ? On en parle. Avec insistance. Et sans trop se soucier des autres disciplines dont les Jeux Olympiques d'Hiver... Et les Ligues européennes demandent à être associées aux décisions...



Le bénévolat en France

La publication d'une énième enquête sur le bénévolat en France, conforte certaines certitudes mais apporte des tendances et des éléments nouveaux.

Il existe, en France, une véritable culture du bénévolat et on constate un élargissement de la fourchette : on est bénévole de plus en plus jeune, de plus en

plus âgé !

L'augmentation croissante du nombre et de l'activité, pour rassurante qu'elle soit, est complétée par une assiduité de plus en plus grande, un « professionnalisme » exemplaire et une attitude plus « responsable ».

Un peu en retrait (de quelques points) les hommes sont tou-

jours là, presque à égalité avec les femmes.

Enfin, si le domaine social ou caritatif reste le plus prisé, le sport suit avec une proportion de 23%.

(Source : Le Bénévolat en France en 2013 et ses Evolutions Récentes étude menée par Recherches et Solidarité).

« On constate un élargissement de la fourchette : on est bénévole de plus en plus jeune, de plus en plus âgé ! »

Naissance d'un dictionnaire du sport féminin

Il s'agit d'un ouvrage de référence qui permet une approche originale de l'histoire du sport au féminin, à partir de sa réalisation langagière dans le discours sportif.

Ce dictionnaire, à travers 1.400 termes et plus de 3.000 cita-

tions met fin à l'invisibilité linguistique de la femme dans le sport, allant du refus systématique du sport pour les femmes à son acceptation plein et entière.

On doit ce livre à Madame Christiane TETET, docteur en

linguistique à l'Université de Franche-Comté et ingénieur linguistique au CNRS. Il est diffusé par le CROS de Franche-Comté (voir bulletin de commande sur notre site). A noter que le produit des ventes abondera un fonds de soutien au sport féminin.



Christiane TETET

Roland Garros : balle de match

Après bien des angoisses, le projet d'extension du complexe destiné à accueillir les Internationaux de France, vient d'en-

registrer une décision favorable de la cour Administrative d'Appel de Paris.

Les travaux vont pouvoir commencer ! Sauf si un ultime recours est déposé, ce qui n'est pas à exclure.



Musée du sport

Fantomatique depuis plusieurs années, le Musée du Sport devrait rouvrir ses portes au public en 2014 et à l'Allianz Riviera, à Nice.

Le premier visiteur aurait été François FILLON qui, en passionné des sports mécaniques a pu admirer une combinaison d'Alain PROST. Parmi les autres objets qui seront présentés figurent la torche des Jeux Olympiques d'Albertville dessinée par Philippe STARCK, les

skis de Jean-Claude KILLY, une raquette de Yannick NOAH, un maillot de Michel PLATINI, des ballons de Zinédine ZIDANE, un vélo de Jeanie LONGO et "le" manuscrit de Pierre de COUBERTIN. Ainsi 5.200 m3 permettront de valoriser un patrimoine de 100.000 objets.

Il n'en demeure pas moins que l'on peut s'inquiéter sur la pérennité de l'implantation. Notre Ministre des Sports assure

que l'engagement est de 9 ans, que l'Etat assurera une redevance annuelle de 0,7 M€ à la ville de Nice et qu'il prendra à sa charge les frais d'exploitation, de maintenance, de fonctionnement et les frais de personnels.

Car nous devenons méfiants dans ces montages PPP (Participation Public Privé) comme doivent l'être les contribuables du Mans pour le MMArena.



Porte drapeau

Mission, honneur, exemple, le porte-drapeau est désormais un symbole auquel nous attachons tous une attention très

particulière, l'ensemble de la population s'identifiant à cette personne. Pour les prochains Jeux Olympiques d'hiver, à

Sotchi, ce sera donc Jason LAMY CHAPPUIS qui aura l'honneur de porter le drapeau tricolore.



Jason LAMY CHAPPUIS

COUPON REPONSE**«COLLOQUE RESPONSABILITES ET ASSURANCES »**

7 DECEMBRE 2013 - accueil à partir de 9h00

MAISON DES SYNDICATS DE CRETEIL

(plan ci-dessous)

Structure :

Mme, M.....

Occupant la fonction de.....

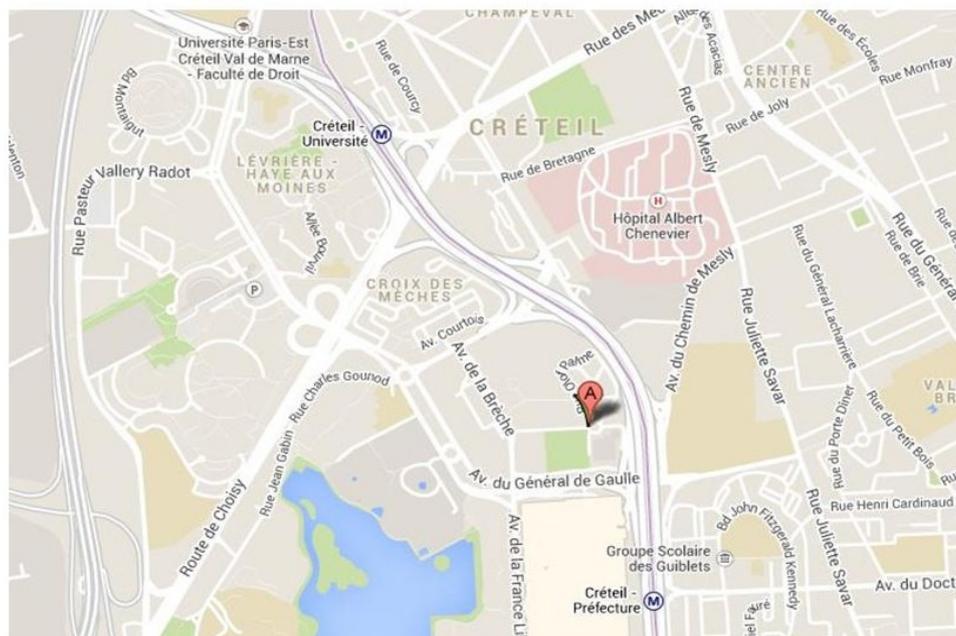
 Participera à la matinée et à l'apéritif Ne participera qu'à l'information

Sera accompagné de personne(s)

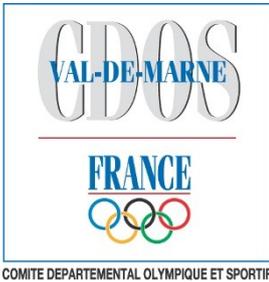
Coupon à renvoyer avant le 22 novembre 2013
 par mail à cdos94@cdos94.org - par fax au 01.48.99.30.21
 par courrier à CDOS 94 - 2 rue Tirard - 94000 Créteil

**PLAN D'ACCES****Colloque «Responsabilités et Assurances des associations»**

7 DECEMBRE 2013 – accueil à partir de 9h00

**MAISON DES SYNDICATS**11 rue des Archives
94 000 CréteilEn métro : ligne n°8
Station : Créteil-PréfectureEn bus: lignes TVM ou
n°117, 317, 181, 281, 308
Station Créteil-Préfecture

Le nouveau site sport-santé du CDOS



Depuis 2007 le CDOS est engagé dans le domaine de la santé par le sport et a développé un outil informatique pour favoriser la prescription d'activité physique et sportive par les médecins généralistes. Après de nombreux colloques et grâce aux retours des participants et du travail de notre commission sport-santé, une nouvelle version de notre site santeparlesport.fr est actuellement créée basée sur toutes les observations, remarques et suggestions qui nous avons pu récolter.

Cette nouvelle plateforme se veut plus interactive et surtout plus fournie en termes d'outils et de ressources à la fois pour les médecins généralistes et acteurs de la santé, les associations sportives et les pratiquants et patients.

Parmi les volets développés sur le site on retrouvera entre autres :

- Un moteur de recherche référençant les associations en capacité d'accueillir des publics avec des besoins spécifiques liés à des pathologies chroniques ou des handicaps,
- Des annuaires des lieux de pratiques, des centres médico-sportifs, des ateliers spécifiques...
- Une bibliothèque contenant de multiples publications dans

le domaine de la santé par le sport ainsi que tous les comptes-rendus des colloques menés par le CDOS,

- Un espace « associations » où ces dernières pourront donc se créer une page avec toutes leurs informations sur leur activités et encadrements. Il est important de préciser que toutes ces données font l'objet de vérification de façon à fournir une base de données fiables. Ces pages d'associations alimenteront ainsi le moteur de recherche,

- Un espace « public/patients » où ces derniers pourront aussi avoir une page pour suivre leur progrès dans leur démarche de remise à la pratique d'une APS régulière,

- Un espace « médecins » où ces derniers pourront être en connexion avec leurs patients et les associations qui les suivent pour créer une réelle relation triangulaire.

Nous ne pouvons pas détailler ici l'ensemble des fonctionnalités du site car elles sont nombreuses et certaines complexes. En revanche, afin de commencer l'alimentation du moteur de recherche, une réunion d'information à destination des comités départementaux sera organisée en décembre afin de les sensibiliser à l'importance de faire référencer leurs clubs, et de bien leur expliquer le fonctionnement du site pour

qu'ils puissent encourager et guider leurs clubs pour se faire référencer. Nous estimons ainsi que le site sera entièrement opérationnel pour l'ensemble des visiteurs (public, patients, médecins, partenaires etc.) en avril.

Il s'agit donc là d'un très gros projet destiné à être décliné à l'échelle régionale et même nationale. Le site a en effet été conçu pour que tous les CDOS puissent s'en servir afin de créer une plateforme à la fois commune de ressources en matière de sport-santé, et avec des informations spécifiques à chaque département et CDOS. Ce point est très important en ce sens qu'une personne qui lance une recherche peut se trouver limitrophe à un autre département. Grâce à cet outil, cela permettra que les utilisateurs puissent se renseigner à la fois sur le département, mais aussi sur ceux qui se trouvent proches de chez eux ou de leur lieux de travail, ou encore de leurs maisons de vacances... Les possibilités sont donc multiples.

Un colloque, ainsi qu'une conférence de presse seront organisés au printemps 2014 pour présenter le site avec toutes ses fonctionnalités qui seront donc opérationnelles à cette époque.

Un comité de pilotage sport-santé départemental

Sous l'impulsion de la DDICS et du CDOS du Val-de-Marne, un comité devrait se mettre en place au plus tard en décembre de cette année, sauf contretemps possible, en raison de l'attente de la venue du médecin référent de la direction régionale avec lequel il convient d'harmoniser notre politique en la matière.

Il s'agit de regrouper l'ensemble des acteurs départementaux impliqués dans cette thématique « sport-santé ». Dans un premier temps la DDICS, le CDOS et l'ARS, puis progressivement la CPAM, le Conseil Général, la Faculté de médecine de Créteil et ses filières, les STAPS, l'Education Nationale, l'ordre des médecins, les ki-

nés... sans oublier d'éventuels partenaires privés qui s'intéressent déjà à nos initiatives.

L'objectif est de coordonner les projets menés dans notre département et de définir une stratégie départementale cohérente qui réponde aux besoins identifiés des divers publics, tout en apportant une aide à des futurs projets.

« Cette nouvelle plateforme se veut plus interactive et surtout plus fournie en termes d'outils et de ressources à la fois pour les médecins généralistes et acteurs de la santé, les associations sportives et les pratiquants et patients. »



94 LAttitude Sport - Bilan 2013

Le samedi 5 octobre dernier, le CDOS 94, en partenariat avec le CG 94, la DDICS 94, les Villes de Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, a organisé la 4ème édition « 94 LAttitude Sport », au Parc départemental des Lilas à Vitry-sur-Seine.

Une quinzaine d'associations sportives locales y étaient présentes pour présenter leurs activités par des ateliers d'initiation ouverts à tous et gratuits. Ainsi de 14h à 18h, le public a pu s'initier aux football américain, canne de combat, boxe anglaise, handball, lutte, vélo-loisirs, rugby, badminton, football féminin, taekwondo, tir sportif, double dutch, baseball, et tir à l'arc. Nouveauté cette année, l'UFOLEP a tenu un stand dédié à la formation aux gestes de 1er secours. Les activités étaient réparties sur deux sites desservis par un petit train qui a eu beaucoup de succès.

Pour créer l'évènement autour de ce projet, le CDOS 94 a décidé de s'attaquer au record du monde de sauts avec le plus grand nombre de cordes à sauter avec le partenariat de la Fédération de Double Dutch-France. Le record à battre était de plus de 100 sauts avec 110 cordes soit 220 participants. Cela a permis à notre équipe de se rendre dans les structures

d'accueil jeunesse des villes partenaires pour rencontrer notre public. Le but de ces journées étaient de mettre les jeunes en relation directe avec des associations sportives locales, de préparer le record du monde et de les informer de la tenue de notre manifestation.

Ces journées nous ont permis de rencontrer près de 300 adolescents, et ont eu lieu le 12 juillet, pour les jeunes du Centre socioculturel et sportif Pierre et Marie Curie d'Ivry-sur-Seine, le 17 juillet pour les jeunes de la Maison de la Jeunesse de Choisy-le-Roi et le 26 juillet pour les jeunes des centres de quartier préadolescents de Vitry-sur-Seine. Afin de bien préparer le record du monde, une journée d'entraînement a été organisée le 3 octobre à Vitry-sur-Seine.

Grâce à notre campagne de communication dans les structures d'accueil jeunesse, dans les établissements scolaires, dans les forums d'associations et dans les quartiers frontaliers du parc, nous avons pu accueillir environ 550 participants aux activités et près de 1000 personnes sur les deux sites. Pour l'instant nous comptabilisons 21 inscriptions post-évènement dans les associations présentes. La fréquentation de la manifestation a diminué par rapport à l'édition précédente.

Cependant nous avons eu plus de résultats post-évènement sur cette édition (nouveau créneau pour les associations, embauche et inscriptions aux associations).

Le record du monde n'a pas été battu car les participants ont tourné 111 cordes pour 48 sauts. Cependant le pari a été remporté car cela a permis à 222 personnes de tout âge et de tout horizon d'agir ensemble pour un but commun. Cette performance a tout de même permis d'établir le record d'Europe de sauts avec le plus grand nombre de cordes à sauter. Ce projet nous a également permis de bénéficier d'une très bonne couverture médiatique avec notamment quelques images du record dans le journal télévisé de 19h, le 05/10/13 sur France 3 Ile-de-France.

Cette édition a permis de mettre en avant l'implication de tous nos partenaires (associatifs, privés ou publics) pour agir ensemble contre les inégalités d'accès à la pratique sportive dans le département. Et pour cela nous tenons à remercier tous les acteurs et nos partenaires qui ont fait de cet évènement une réussite.

Les photos et le clip de cette journée sont disponibles sur la page facebook du cdos 94 : www.facebook.com/CDOS94



« mettre en avant l'implication de tous nos partenaires, qu'ils soient associatifs, privés ou publics, pour agir ensemble contre les inégalités d'accès à la pratique sportive dans le département »



Nuit du Sport Val-de-Marnaise 2014

Pour la septième édition de cet évènement, le CDOS a décidé de mettre à l'honneur les clubs. Cette formule qui avait rencontré un beau succès et avait été très appréciée lors de la quatrième et de la cinquième édition, a été plébiscitée par notre commission événementielle.

Un courrier est d'ores et déjà parti à tous les comités sportifs du département, y compris ceux qui ne seraient pas affiliés au CDOS, pour qu'ils nous envoient des candidatures de clubs. Il est important de récompenser l'engagement et le travail de ceux qui œuvrent sur le terrain, nous comptons donc

sur les comités pour nous en informer.

Nous vous annoncerons en décembre les catégories qui seront récompensées ainsi que le thème de la soirée. Un bulletin de participation sera aussi, comme chaque année, dans le prochain Scoop.



Les Echos 94

L'ascension de Camille SERME

Cette jeune athlète de squash n'a pas cessé de nous épater cette année! Depuis cet été, elle nous offre une pluie de victoires et de beaux matchs:

- 3ème au jeux Mondiaux de Cali où elle bat la 6ème mondiale
- Championne d'Europe en Belgique en surclassant la 9ème mondiale
- 1/2 finaliste au Malaysian Open et une victoire sur la 4ème mondiale.

Son objectif d'entrer dans le Top 5 mondial n'est pas qu'un rêve, c'est une ambition tout à fait réaliste, et nous lui souhaitons très sincèrement d'y arriver. En tout cas bravo pour tous ces beaux résultats!

Une initiative belle et originale

L'association de football américain Les Loups Blancs, de Choisy-le-Roi, a organisé une collecte pour les Restos du Cœur jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ils ont ainsi encouragé leurs adhérents à rapporter, à l'occasion des entraînements, des denrées non périssables, comme du riz, des pâtes, des conserves... En sollicitant les parents, les amis, les voisins, ils ont ainsi apporté leur aide à cette formidable initiative que sont les Restos du Cœur.

Quand on parle de solidarité, de cohésion sociale, on sait

bien que le sport n'a pas attendu des directives venues d'en haut pour s'impliquer dans ce domaine. Mais cette initiative est à souligner parce qu'elle est plutôt originale et surtout généreuse. Bravo à ce club pour y avoir penser et l'avoir fait!



Suivez le guide !

Pour celles et ceux qui pourraient penser que la culture et le sport ne sont pas compatibles, il suffisait pour se convaincre du contraire, d'être à Saint-Maur-des-Fossés les 14 et 15 septembre dernier, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

C'est ainsi que vous auriez pu apprécier les explications du guide, Jacques Célèrier, secrétaire-général adjoint du Cdos mais aussi bénévole de l'association d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Saint Maur ».

Notre ami s'est employé pendant les deux journées, à commenter la visite de l'église Saint Nicolas et du vieux quartier de la ville.

Oyez, Oyez !!! Qu'on se le dise Jacques aime la culture et il n'est pas le seul dirigeant dans ce cas.

Natation et surpoids

L'Avenir Sportif d'Orly, section natation, lance un nouveau projet pour les enfants en surpoids, âgés de 7 à 10 ans.

Dans le cadre du PNNS, le Champion de France et du Monde de la FSGT en natation, qui suit une formation pour le BP JEPS à Orly, va mené l'initiative « Eau, corps et bien-être ». Les séances auront lieu tous les vendredi du 8 novembre au 13 juin, de 16h30 à 18h. Au programme: aquagym, water polo, hockey subaquatique, natation...

Important les séances sont proposées gratuitement! Pour tout renseignement, appelez au 01.48.90.25.45.

Alerte, centres équestres Val de Marnais

L'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier 2014 pour les activités des clubs qui doit-être portée

De 7% à 20% va toucher tous les centres équestres de France et bien entendu du Val-de-Marne.

Cette décision prise sous la pression de Bruxelles, selon le gouvernement, a été prise « en catimini » selon la fédération nationale. Le président

du Comité départemental, Pascal Muller-Querner, parle déjà de licenciements de personnel dans les clubs du département et a lancé un cri d'alerte...

A cette nouvelle situation s'ajoute le changement des rythmes scolaires qui a provoqué une diminution significative des inscriptions le mardi soir et le mercredi matin, soit une perte de 10% sur les adhésions.

Ce serait un coup très dur porté à un sport en plein développement, alors que ce sport qui compte plus de 2,3 millions de pratiquants et pratiquantes largement majoritaires, s'est vraiment démocratisé.

Le CDOS était présent ...

Le 5 Octobre, à Mandres les Roses: Assemblée générale des clubs du District du Val de Marne de football—JC.Girard

Le 13 Octobre, à Saint Maur : Remise des récompenses de la Saint-Mandéenne—J.Célèrier, A.Louvard

Le 23 Octobre, à Paris 16e : Réception « Sports en Filles » pelote basque—JC.Girard

Le 29 Octobre, à Fontenay/Bois : 15e tournoi international de football des 16 ans—JC.Girard

Le 31 Octobre, à Thiais : 15e tournoi international de football des 16 ans—JC.Girard

Le 31 Octobre, à Saint Quentin en Yvelines : Sport en filles—C.Lopès

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES et Jessica LOPES.

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, et Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...